



Soyez vigilant  
lors de la traversée  
de routes et respectez  
l'environnement, ainsi que  
les propriétés privées parfois  
empruntées.

La Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise  
et son Office de Tourisme ont le plaisir de vous offrir  
cette fiche du sentier pédestre.

## A découvrir le Centre Minier

- ◆ En 1827, alors qu'il creuse un puits, un sabotier découvre un gisement de charbon. De là commence pour Faymoreau et sa région une incroyable aventure jusqu'en 1958. Corons, chevalements... ont façonné le paysage pendant plus de 130 ans.
- ◆ Aujourd'hui, le Centre Minier propose un voyage au centre de la mine : **le musée** (« descente » dans la mine reconstituée, exposition permanente), **le village minier** et ses corons, **les vitraux** de l'artiste contemporain **Carmelo Zagari** à la Chapelle des Mineurs, une œuvre unique en hommage aux mineurs.  
Toute l'année : VIS TA MINE pour les 4/12 ans, expositions, concerts...

Contactez-nous toute l'année  
aux coordonnées ci-dessous...

Office de Tourisme  
Vendée Sèvre Autise\*\*  
Rue du Docteur Daroux  
85420 Maillezais  
Tél 02.51.87.23.01  
[www.maraispoitevin-vendee.com](http://www.maraispoitevin-vendee.com)



Photos : OTSF - © Pascal Baudry - SCAN 25 © UGN 2008 « reproduction interdite » licence n° 2008-050 24 - 32  
IMPRIM'VERT 10-06-14  
Imprimerie Offset S 02 51 94 79 14

# Faymoreau

N°4



### Chemin de la mine

Ce sentier, traversant bois et vergers, vous invite à découvrir une région au riche passé minier et des vues remarquables sur le bocage.



# Chemin de la mine

**Ville :** Faymoreau

**Durée :** 2 h 30

**Longueur :** 10 km

**Balisage :** 

**Départ :** Parking Hôtel des Mines

N 46.55417°, W 0.62788°

- 1** Sortir du parking, descendre la rue puis celle « Des Bas de Soie ». Passer devant la mairie. Puis prendre le 1<sup>er</sup> chemin sur la droite ; sentier commun avec la piste cyclable et continuer tout droit. Après le viaduc franchissant la rivière « Vendée » prendre la route à droite (site remarquable sous le viaduc).
- 2** A l'intersection, poursuivre à droite en direction de Marillet.
- 3** 150 m après le pont, bifurquer à droite par le chemin qui monte jusqu'aux vergers. Ensuite poursuivre en face et toujours tout droit après les 2 intersections.
- 4** Au carrefour des 4 chemins, descendre à droite. Après 700 m, prendre le chemin qui s'enfoncé dans le bois à gauche et suivre le balisage. (En période de chasse, poursuivre tout droit.)
- 5** A la sortie du bois, tourner à droite, emprunter la grande allée forestière et tourner à gauche à la cabane en bois. A la haie, tourner à droite et longer la lisière. A sa sortie, tourner à gauche, et ensuite traverser la route pour rejoindre le parking.

